



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
PWGSC/TPSGC Acquisitions Bid Receiving
Box/Boîte de Réception des Soumissions
Bid Receiving Box/Boîte de Récepti
1st Floor/1ère étage, Suite 1212
100-1045 Main Street
Moncton
New Brunswick
E1C 1H1
Bid Fax: (506) 851-6759

REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet Équipement de levé	
Solicitation No. - N° de l'invitation W2037-210055/A	Date 2021-01-25
Client Reference No. - N° de référence du client W2037-210055	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MCT-042-5911	
File No. - N° de dossier MCT-0-43086 (042)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Atlantic Standard Time AST on - le 2021-02-10 Heure Normale de l'Atlantique HNA	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Stockman (MCT), Sonia	Buyer Id - Id de l'acheteur mct042
Telephone No. - N° de téléphone (506) 961-7412 ()	FAX No. - N° de FAX (506) 851-6759
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE CFSME MITCHELL BLDG J-10 DOOR 11 894 CHAMPLAIN AVE. OROMOCTO New Brunswick E2V4J5 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address
**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Acquisitions NB/PEI (Moncton Office) – Bureau
d'acquisitions N.-B./Î.-P.-É. (Moncton)
1045 Main Street / 1045, rue Main
Moncton
New Bruns
E1C 1H1

Delivery Required - Livraison exigée See Herein – Voir ci-inclus	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1.1 ÉNONCÉ DES BESOIN	2
1.2 COMPTE RENDU	2
1.3 SERVICE CONNEXION POSTEL.....	2
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	2
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	2
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS	3
2.3 ANCIEN FONCTIONNAIRE	3
2.4 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION *	5
2.5 LOIS APPLICABLES	5
2.6 PROCESSUS DE CONTESTATION DES OFFRES ET MÉCANISMES DE RECOURS.....	5
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....	6
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	6
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	7
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION	7
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION	7
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	7
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	8
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	8
PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	9
6.1 SÉCURITÉ	9
6.2 BESOIN - CONTRAT	9
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	9
6.5 RESPONSABLES.....	10
6.6 DIVULGATION PROACTIVE DE MARCHÉS CONCLUS AVEC D'ANCIENS FONCTIONNAIRES	11
6.7 PAIEMENT.....	11
6.8 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION.....	12
6.9 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	12
6.10 LOIS APPLICABLES	12
6.11 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	12
6.12 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i>	13
6.13 RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS	13
6.14 INSTRUCTIONS D'EXPÉDITION - FAB DESTINATION ET DDP	13
ANNEXE «A» ÉNONCÉ DES BESOIN	14
ANNEXE «B » BASE DE PAIEMENTS	27
ANNEXE «C » CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES.....	29
ANNEXE « D » INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE	40
ANNEXE « E » LISTE COMPLÈTE DES NOMS DE TOUS LES INDIVIDUS QUI SONT ACTUELLEMENT SOIT ADMINISTRATEURS ET/OU PROPRIÉTAIRES DE L'ENTREPRISE DU SOUMISSIONNAIRE	41

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Énoncé des Besoin

Les travaux à exécuter sont décrits en détail à l'article 6.2 des clauses du contrat éventuel.

1.2 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.3 Service Connexion postel

Cette demande de soumissions permet aux soumissionnaires d'utiliser le service Connexion postel offert par la Société canadienne des postes pour la transmission électronique de leur soumission. Les soumissionnaires doivent consulter la partie 2, Instructions à l'intention des soumissionnaires, et la partie 3, Instructions pour la préparation des soumissions, de la demande de soumissions, pour obtenir de plus amples renseignements. »

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003](#) (2020/05/28) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document [2003](#), Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours

Insérer : 90 jours

2.1.1 Clauses du *Guide des CCUA*

Référence de CCUA	Section	Date
B3000T	Produits équivalents	2006/06/16
C9000T	Prix	2010/08/16

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

TPSGC Acquisitions, Boîte de Réception des Soumissions
1^{ère} étage, Suite 1212
100-1045, rue Main
Moncton, N.-B. E1C 1H1

Courriel : TPSGC.RAReceptionSoumisNBPE-ARBidReceivingNBPE.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Remarque : Les soumissions ne seront pas acceptées si elles sont envoyées directement à cette adresse de courriel. Cette adresse de courriel doit être utilisée pour ouvrir une conversation Connexion postal, tel qu'indiqué dans les instructions uniformisées [2003](#), ou pour envoyer des soumissions au moyen d'un message Connexion postal si le soumissionnaire utilise sa propre licence d'utilisateur du service Connexion postal.

numéro de télécopieur : (506) 851-6759

2.3 Ancien fonctionnaire

Ancien fonctionnaire – concurrentiels - soumission

Les contrats attribués à des anciens fonctionnaires qui touchent une pension ou qui ont reçu un paiement forfaitaire doivent résister à l'examen scrupuleux du public et constituer une dépense équitable des fonds publics. Afin de respecter les politiques et les directives du Conseil du Trésor sur les contrats attribués à des anciens fonctionnaires, les soumissionnaires doivent fournir l'information exigée ci-dessous avant l'attribution du contrat. Si la réponse aux questions et, s'il y a lieu les renseignements requis, n'ont pas été fournis par le temps où l'évaluation des soumissions est complétée, le Canada informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie. Le défaut de se conformer à la demande du Canada et satisfaire à l'exigence dans le délai prescrit rendra la soumission non recevable.

Définition

Aux fins de cette clause,

« ancien fonctionnaire » signifie tout ancien employé d'un ministère au sens de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#), L.R., 1985, ch. F-11, un ancien membre des Forces armées canadiennes ou de la Gendarmerie royale du Canada. Un ancien fonctionnaire peut être :

- a. un individu;
- b. un individu qui s'est incorporé;
- c. une société de personnes constituée d'anciens fonctionnaires; ou
- d. une entreprise à propriétaire unique ou une entité dans laquelle la personne visée détient un intérêt important ou majoritaire.

« période du paiement forfaitaire » signifie la période mesurée en semaines de salaire à l'égard de laquelle un paiement a été fait pour faciliter la transition vers la retraite ou vers un autre emploi par suite de la mise en place des divers programmes visant à réduire la taille de la fonction publique. La période du paiement forfaitaire ne comprend pas la période visée par l'allocation de fin de services, qui se mesure de façon similaire.

« pension » signifie une pension ou une allocation annuelle versée en vertu de la [Loi sur la pension de la fonction publique](#) (LPFP), L.R., 1985, ch. P-36, et toute augmentation versée en vertu de la [Loi sur les prestations de retraite supplémentaires](#), L.R., 1985, ch. S-24, dans la mesure où elle touche la LPFP. La pension ne comprend pas les pensions payables conformément à la [Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes](#), L.R., 1985, ch. C-17, à la [Loi sur la continuation de la pension des services de défense](#), 1970, ch. D-3, à la [Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada](#), 1970, ch. R-10, et à la Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, L.R., 1985, ch. R-11, à la [Loi sur les allocations de retraite des parlementaires](#), L.R., 1985, ch. M-5, et à la partie de la pension versée conformément à la [Loi sur le Régime de pensions du Canada](#), L.R., 1985, ch. C-8.

Ancien fonctionnaire touchant une pension

Selon les définitions ci-dessus, est-ce que le soumissionnaire est un ancien fonctionnaire touchant une pension? **Oui** () **Non** ()

Si oui, le soumissionnaire doit fournir l'information suivante pour tous les anciens fonctionnaires touchant une pension, le cas échéant :

- a. le nom de l'ancien fonctionnaire;
- b. la date de cessation d'emploi dans la fonction publique ou de la retraite.

En fournissant ces renseignements, les soumissionnaires acceptent que le statut du soumissionnaire retenu, en tant qu'ancien fonctionnaire touchant une pension, figure dans les rapports de divulgation proactive, sur les sites Web des ministères, conformément à l'[Avis sur la Politique des marchés : 2019-01](#) et aux [Lignes directrices sur la divulgation des marchés](#).

Directive sur le réaménagement des effectifs

Est-ce que le soumissionnaire est un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire en vertu de la Directive sur le réaménagement des effectifs? **Oui** () **Non** ()

Si oui, le soumissionnaire doit fournir l'information suivante :

- a. le nom de l'ancien fonctionnaire;
- b. les conditions de l'incitatif versé sous forme de paiement forfaitaire;
- c. la date de la cessation d'emploi;
- d. le montant du paiement forfaitaire;
- e. le taux de rémunération qui a servi au calcul du paiement forfaitaire;
- f. la période correspondant au paiement forfaitaire, incluant la date du début, d'achèvement et le nombre de semaines;
- g. nombre et montant (honoraires professionnels) des autres contrats assujettis aux conditions d'un programme de réaménagement des effectifs.

2.4 Demandes de renseignements – en période de soumission *

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 5 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

***Les soumissionnaires sont encouragés de demander des clarifications concernant les équivalences acceptable au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions.**

2.5 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur **au Nouveau-Brunswick**

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

2.6 Processus de contestation des offres et mécanismes de recours

- (a) Les fournisseurs potentiels ont accès à plusieurs mécanismes pour contester des aspects du processus d'approvisionnement jusqu'à l'attribution du marché, inclusivement.
- (b) Le Canada invite les fournisseurs à porter d'abord leurs préoccupations à l'attention de l'autorité contractante. Le site Web du Canada [Achats et ventes](#), sous le titre « [Processus de contestation des soumissions et mécanismes de recours](#) », fournit de l'information sur les organismes de traitement des plaintes possibles, notamment :
 - Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA)
 - Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE)
- (c) Les fournisseurs devraient savoir que des **délais stricts** sont fixés pour le dépôt des plaintes et qu'ils varient en fonction de l'organisation concernée. Les fournisseurs devraient donc agir rapidement s'ils souhaitent contester un aspect du processus d'approvisionnement.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

- Si le soumissionnaire choisit d'envoyer sa soumission par voie électronique, le Canada exige de sa part qu'il respecte l'article 08 des instructions uniformisées 2003. Le système Connexion postal a une limite de 1 Go par message individuel affiché et une limite de 20 Go par conversation.

La soumission doit être présentée en sections distinctes comme suit :

Section I : Soumission technique
Section II : Soumission financière
Section III : Attestations

- Si le soumissionnaire choisit de transmettre sa soumission sur papier, le Canada demande que la soumission soit présentée en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (1 exemplaires papier)
Section II : Soumission financière (1 exemplaires papier)
Section III : Attestations (1 exemplaires papier)

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique sur le media et de l'exemplaire papier, le libellé de l'exemplaire papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

- Si le soumissionnaire fournit simultanément plusieurs copies de sa soumission à l'aide de méthodes de livraison acceptable, et en cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postal et celui de la copie papier, le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postal aura préséance sur le libellé des autres copies.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement.

3.1.1 Paiement électronique de factures – soumission

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « D » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « D » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013/11/06) Fluctuation du taux de change

3.1.3 Clauses du *Guide des CCUA*

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

(Critères techniques obligatoires tel que précisé dans l'annexe « C »)

4.1.2 Évaluation financière

Clause du *Guide des CCUA* [A0220T](#) (2014/06/26) Évaluation du prix - soumission

4.2 Méthode de sélection

4.2.1 Méthode de sélection - critères techniques obligatoires

Clause du *Guide des CCUA* [A0031T](#) (2010/08/16), Méthode de sélection - critères techniques obligatoires

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W2037-210055/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W2037-210055/A

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MCT-0-43086

Id de l'acheteur - Buyer ID
mct042
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web [Intégrité – Formulaire de déclaration](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html>), afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/canada-edsc-travail) (<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4>).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

6.1 Sécurité

6.1.1 Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin - contrat

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe « A », Besoin.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2010A (2020/05/28), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

2030 27 (2008-05/12), Atteinte aux droits de propriété intellectuelle et redevances s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.3.2 Conditions générales supplémentaires

4003 (2010/08/16), Logiciels sous licence, s'appliquent au contrat et en font partie intégrante. 6.4 Durée du contrat

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le 31 mars, 2021

6.4.2 Points de livraison

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison identifiés à l'Annexe « A » du contrat.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W2037-210055/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W2037-210055/A

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MCT-0-43086

Id de l'acheteur - Buyer ID
mct042
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Sonia Stockman
Titre : Agente d'approvisionnements
Services publics et Approvisionnement Canada
Direction générale des approvisionnements
Adresse : 1045, rue Main, 4ième étage
Moncton, N.-B.
E1C 1H1
Téléphone : (506) 961-7412
Télécopieur : (506) 851-6759
Courriel : sonia.stockman@pwgsc-tpsgc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est :

Sera détaillé dans tout contrat résultant des présentes

Nom :
Titre :
Organisation :
Adresse :

Téléphone :
Télécopieur :
Courriel :

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W2037-210055/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W2037-210055/A

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MCT-0-43086

Id de l'acheteur - Buyer ID
mct042
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur (soumissionnaire veuillez compléter)

Nom : _____

Titre : _____

Organisation : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

6.6 Divulcation proactive de marchés conclus avec d'anciens fonctionnaires

En fournissant de l'information sur son statut en tant qu'ancien fonctionnaire touchant une pension en vertu de la [Loi sur la pension de la fonction publique](#) (LPFP), l'entrepreneur a accepté que cette information soit publiée sur les sites Web des ministères, dans le cadre des rapports de divulgation proactive des marchés, et ce, conformément à l'[Avis sur la Politique des marchés : 2019-01](#) du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

6.7 Paiement

6.7.1 Base de paiement

Base de paiement - prix ferme

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme précisé(s) dans l'annexe « B » Base de paiement. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.7.2 Clauses du *Guide des CCUA*

Référence de CCUA	Section	Date
H1000C	Paiements unique	2008/05/12

6.7.3 Paiement électronique de factures – contrat

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Carte d'achat Visa ;
- b. Carte d'achat MasterCard ;
- c. Dépôt direct (national et international) ;
- d. Échange de données informatisées (EDI) ;
- e. Virement télégraphique (international seulement) ;
- f. Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

6.8 Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Les factures doivent être distribuées comme suit:
 - a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

6.9 Attestations et renseignements supplémentaires

6.9.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.10 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur **au Nouveau-Brunswick** et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.11 Ordre de priorité des documents

- a) les articles de la convention;
- b) [4011](#) (2012/07/16) Biens - complexité moyenne;
- c) les conditions générales [2010A](#) (2020/05/28), Conditions générales - biens (complexité)
- d) Annexe A, Énoncé des Besoins;
- e) Annexe B Base de paiement;
- f) la soumission de l'entrepreneur en date du _____

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W2037-210055/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W2037-210055/A

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MCT-0-43086

Id de l'acheteur - Buyer ID
mct042
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.12 Clauses du *Guide des CUA*

Référence de CUA	Section	Date
B1501C	Appareillage électrique	2018/06/21
B6800C	Liste du matériel et des matériaux non consommables	2007/11/30
B7500C	Marchandises excédentaires	2006/06/16
G1005C	Assurances - aucune exigence particulière	2016/01/28

6.13 Règlement des différends

- (a) Les parties conviennent de maintenir une communication ouverte et honnête concernant les travaux pendant toute la durée de l'exécution du marché et après.
- (b) Les parties conviennent de se consulter et de collaborer dans l'exécution du marché, d'informer rapidement toute autre partie des problèmes ou des différends qui peuvent survenir et de tenter de les résoudre.
- (c) Si les parties n'arrivent pas à résoudre un différend au moyen de la consultation et de la collaboration, les parties conviennent de consulter un tiers neutre offrant des services de règlement extrajudiciaire des différends pour tenter de régler le problème.
- (d) Vous trouverez des choix de services de règlement extrajudiciaire des différends sur le site Web Achats et ventes du Canada sous le titre « [Règlement des différends](#) ».

6.14 Instructions d'expédition - FAB Destination et DDP

Les biens doivent être expédiés et livrés au point de destination précisé dans le contrat :

FAB destination Annex « A » incluant tous les frais de livraison, les droits de douanes et les taxes applicables.

ANNEXE « A » ÉNONCÉ DES BESOIN

1. **Title** : Équipement de levé pour la planification et les opérations avec équipement lourd

2. Contexte

Les sapeurs de combat de l'École du génie militaire des Forces canadiennes (EGMFC) doivent avoir en leur possession et déployer une capacité de levé renforcée pour réaliser des tâches de construction dans le cadre d'opérations dans l'ensemble du spectre de conflits. La capacité permettra d'assurer la supériorité technologique en fournissant des données utiles pour les outils de planification géospatiale de pointe, la flexibilité requise pour l'exécution d'opérations conjointes avec l'Aviation royale canadienne et l'état de préparation opérationnelle à travers le spectre de conflits en appuyant des tâches comme la construction de ponts routiers en réaction aux catastrophes intérieures ou la conception de cantonnement militaire austère en appui aux opérations de combat.

3. Objectif

Remplacer l'équipement désuet par des modèles plus récents, mais compatibles avec l'ancien équipement et le logiciel en service appartenant à l'EGMFC, ainsi qu'acheter et faire installer l'équipement auxiliaire requis pour une station totale TS16 de Leica appartenant à l'EGMFC.

4. Exigences obligatoires

Les produits de Leica (ou des produits équivalents) et les quantités indiqués ci-dessous sont obligatoires.

N° d'article	N° de pièce	Description	QTÉ
1	1425	Station totale TS16 P 3 R500 avec recherche rapide (PS) Incluant les sous-pièces et les quantités indiquées ci-dessous.	1

N° d'article	N° de pièce	Description	QTÉ
		<ul style="list-style-type: none">• Sous-pièce n° 822453 (Quantité : 1) Station totale TS16 P 3 R500 (1,0 mgr) avec recherche rapide, reconnaissance automatique des cibles, télémètre électronique (EDM) R500 sans réflecteur, guide lumineux électronique (EGL), réseau local sans fil (WLAN), Bluetooth, interface RS 232, interface pour poignée radio, interface pour clé USD et carte SD, mémoire flash eMMC de 2 Go, mémoire SDRAM de 1 Go, plomb laser, 1 clavier avec écran tactile couleur WVGA de 5 po, guide rapide et étui.• Sous-pièce n° 813810 (Quantité : 1) Second clavier GTS36 avec écran tactile couleur WVGA de 5 po complet, pour instruments de la TS16, pour lunette en position 2, équipé.• Sous-pièce n° 819205 (Quantité : 1) 1 guide rapide multilingue pour TS16 de Leica.• Sous-pièce n° 667301 (Quantité : 1) Trépied télescopique GST120-9 à fermeture automatique, accessoires inclus, sans étui.• Sous-pièce n° 777508 (Quantité : 1) Embase à vis calantes GDF321 sans plomb optique, professionnelle série 5000, vert pâle.	

N° d'article	N° de pièce	Description	QTÉ
		<ul style="list-style-type: none">• Sous-pièce n° 766359 (Quantité : 1) Canne en fibre de carbone GLS31 pour prisme à niveau à bulle sphérique et verrou pivotant. Boutons-pression à 2,00 m pour les antennes GPS (GNSS) munies d'un adaptateur GAD31 ou d'un prisme GRZ122.• Sous-pièce n° 6010179 (Quantité : 1) Ruban de mesure de hauteur GHM007 et écarteur GHT196.• Sous-pièce n° 793973 (Quantité : 2) Batterie au lithium-ion rechargeable GEB222 de 7,4 V, 6 Ah.• Sous-pièce n° 1432 (Quantité : 1) Alimentation ayant la configuration suivante :• Sous-pièce n° 799187 (Quantité : 1) Chargeur professionnel Pro 5000 GKL341 permettant de charger jusqu'à 4 batteries au lithium-ion GEB211, GEB212, GEB221, GEB222, GEB241, GEB242, GEB331 et GEB361, adaptateur c.a. inclus.• Sous-pièce n° 731440 (Quantité : 1) Câble d'alimentation c.a. É.-U. du chargeur pour Rugby/Javelin.	

N° d'article	N° de pièce	Description	QTÉ
		<ul style="list-style-type: none">• Sous-pièce n° 827646 (Quantité : 1) Clé de licence pour application Measure & Stakeout de Leica Captivate pour station totale (TS) et multistation (MS) permettant les applications de levé et de jalonnage à utiliser avec une station totale dotée du logiciel Leica Captivate.• Sous-pièce n° 827648 (Quantité : 1) Clé de licence pour application Measure and Stake to Line de Leica Captivate pour TS et MS permettant le jalonnage et la mesure de points par rapport à une ligne, un arc de cercle ou une polyligne.• Sous-pièce n° 827651 (Quantité : 1) Clé de licence pour application DTM Stakeout de Leica Captivate pour TS et MS permettant de jalonner un modèle numérique de terrain (MNT).• Sous-pièce n° 827653 (Quantité : 1) Clé de licence pour application Road de Leica Captivate pour TS et MS permettant de jalonner et de mesurer des points par rapport à un tracé routier ou un autre tracé complexe.• Sous-pièce n° 1420 (Quantité : 1) Contrôleur Captivate CS20 ayant la configuration suivante :	

N° d'article	N° de pièce	Description	QTÉ
		<ul style="list-style-type: none">• Sous-pièce n° 876479 (Quantité : 1) Contrôleur de terrain LTE CS20, É.-U./CA. Contrôleur de terrain renforcé à écran tactile WVGA de 5 po, mémoire flash eMMC de 4 Go, mémoire SDRAM de 2 Go, fente pour carte SD, caméra 5 Mpx et flash à DEL, incluant module Bluetooth/WLAN interne, module 4G GSM/UMTS/LTE, module de communication interne avec TS, clavier QWERTY, stylet.• Sous-pièce n° 896293 (Quantité : 1) 1 guide rapide multilingue pour capteur de série GS pour CS20 de Leica.• Sous-pièce n° 799190 (Quantité : 2) Batterie au lithium-ion rechargeable GEB331 de 11,1 V, 2,8 Ah.• Sous-pièce n° 767856 (Quantité : 1) Carte mémoire SD de 1 Go MSD1000.• Sous-pièce n° 767880 (Quantité : 1) Pince de support sur canne GHT63 pour contrôleur de terrain CS10 et CS15 à utiliser avec une canne GLS13, GLS30 ou GLS31.• Sous-pièce n° 807157 (Quantité : 1) Support GHT66 pour fixer un CS20 à une canne avec une pince GHT63. GHT63 non incluse.	

N° d'article	N° de pièce	Description	QTÉ
		<ul style="list-style-type: none">• Sous-pièce n° 818467 (Quantité : 1) Poignée radio à module Bluetooth et antenne radio longue portée intégrés. Utilisation comme modem radio pour les instruments Leica Viva TPS et Leica Nova. Établissement de communications avec le contrôleur de terrain CS15 ou le modem radio externe TCPS29/30 (gamme de fréquences de 2 402-2 480 MHz, conforme à EN 300 328 V.1.8.1).• Sous-pièce n° 827698 (Quantité : 1) Application Measure and Stakeout de Leica Captivate pour CS20. Clé de licence permettant les applications de levé et jalonnage à utiliser sur un contrôleur de terrain CS20 branché à une station totale ou à un capteur GNSS.• Sous-pièce n° 827699 (Quantité : 1) Application Measure and Stake to Line de Leica Captivate pour CS20. Clé de licence permettant le jalonnage et la mesure de points par rapport à une ligne, un arc de cercle ou une polyligne.• Sous-pièce n° 827704. (Quantité : 1) Application Road de Leica Captivate pour CS20. Clé de licence permettant le jalonnage et la mesure de points par rapport à un tracé routier ou un autre tracé complexe.	

N° d'article	N° de pièce	Description	QTÉ
		<ul style="list-style-type: none"> • Sous-pièce n° 827702 (Quantité : 1) Application DTM Stakeout de Leica Captivate pour CS20. Clé de licence permettant de jalonner un modèle numérique de terrain (MNT). • Sous-pièce n° 6009527(Quantité : 1) • Service à la clientèle (CCP) bleu de 3 ans pour Viva TPS (TS16 et CS20), incluant : <ul style="list-style-type: none"> • maintenance du matériel pendant 3 ans; • maintenance du logiciel pendant 3 ans; • soutien à la clientèle pendant 3 ans. 	
2	1420	<p>Contrôleur de terrain LTE CS20 (É.-U., CA) ayant la configuration suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sous-pièce n° 876479 (Quantité : 1) Contrôleur de terrain LTE CS20 (É.-U., CA). Contrôleur de terrain renforcé à écran tactile WVGA de 5 po, mémoire flash eMMC de 4 Go, mémoire SDRAM de 2 Go, fente pour carte SD, caméra 5 Mpx et flash à DEL, incluant module Bluetooth/WLAN interne, module 4G GSM/UMTS/LTE, module de communication interne avec TS, clavier QWERTY, stylet. 	1

N° d'article	N° de pièce	Description	QTÉ
		<ul style="list-style-type: none">• Sous-pièce n° 896293 (Quantité : 1) 1 guide rapide multilingue pour capteur de série GS pour CS20 de Leica.• Sous-pièce n° 799190 (Quantité : 6) Batterie au lithium-ion rechargeable GEB331 de 11,1 V, 2,8 Ah.• Sous-pièce n° 767856 (Quantité : 1) Carte mémoire SD de 1 Go MSD1000.• Sous-pièce n° 766359 (Quantité : 1) Canne en fibre de carbone GLS31 pour prisme à niveau à bulle sphérique et verrou pivotant. Boutons-pression à 2,00 m pour les antennes GPS (GNSS) munies d'un adaptateur GAD31 ou d'un prisme GRZ122.• Sous-pièce n° 767880 (Quantité : 1) Pince de support sur canne GHT63 pour contrôleur de terrain CS10 et CS15 à utiliser avec une canne GLS13, GLS30 ou GLS31.• Sous-pièce no 807157 (Quantité : 1) Support GHT66 pour fixer un CS20 à une canne avec une pince GHT63. GHT63 non incluse.	

N° d'article	N° de pièce	Description	QTÉ
		<ul style="list-style-type: none">• Sous-pièce n° 818467 (Quantité : 1) Poignée radio à module Bluetooth et antenne radio longue portée intégrés. Utilisation comme modem radio pour les instruments Leica Viva TPS et Leica Nova. Établissement de communications avec le contrôleur de terrain CS15 ou le modem radio externe TCPS29/30 (gamme de fréquences de 2 402-2 480 MHz, conforme à EN 300 328 V.1.8.1).• Sous-pièce n° 827698 (Quantité : 1) Application Measure & Stakeout de Leica Captivate pour CS20. Clé de licence permettant les applications de levé et de jalonnage à utiliser avec un contrôleur de terrain CS20 branché à une station totale ou à un capteur GNSS.• Sous-pièce n° 827699 (Quantité : 1) Application Measure and Stake to Line de Leica Captivate pour CS20. Clé de licence permettant le jalonnage et la mesure de points par rapport à une ligne, un arc de cercle ou une polyligne.• Sous-pièce n° 827704 (Quantité : 1) Application Road de Leica Captivate pour CS20. Clé de licence permettant le jalonnage et la mesure de points par rapport à un tracé routier ou un autre tracé complexe.	

N° d'article	N° de pièce	Description	QTÉ
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 827702 (Quantité : 1) Application DTM Stakeout de Leica Captivate pour CS20. Clé de licence permettant de jalonner un MNT. Sous-pièce n° 6009634 (Quantité : 1) Service à la clientèle (CCP) bleu de 3 ans pour CS20, incluant : <ul style="list-style-type: none"> maintenance du matériel pendant 3 ans; maintenance du logiciel pendant 3 ans; soutien à la clientèle pendant 3 ans. 	
3	793973	Batterie au lithium-ion rechargeable GEB222 de 7,4 V, 6 Ah.	6
4	1432	Chargeur professionnel 5000 GKL341 ayant la configuration suivante : <ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 799187 (Quantité : 1) Chargeur professionnel Pro 5000 GKL341 permettant de charger jusqu'à 4 batteries au lithium-ion GEB211, GEB212, GEB221, GEB222, GEB241, GEB242, GEB331 et GEB361, adaptateur c.a. inclus. Sous-pièce n° 731440 (Quantité : 1) Câble d'alimentation c.a. É.-U. du chargeur pour Rugby/Javelin. 	1

N° d'article	N° de pièce	Description	QTÉ
5	777508	Embase à vis calantes GDF321 sans plomb optique, professionnelle série 5000, vert pâle.	1
6	1022	Ruban de mesure de hauteur ayant la configuration suivante : <ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 667718 (Quantité : 1) Ruban de mesure de hauteur GHM007. Sous-pièce no 724788 (Quantité : 1) Manuel de l'utilisateur multilingue pour GHM007 et GHT196 	1
7	1165	Écarteur GHT196 pour ruban de mesure de hauteur ayant la configuration suivante : <ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 722045 (Quantité : 1) Écarteur GHT196 pour ruban de mesure de hauteur. Sous-pièce no 777183 (Quantité : 1) Manuel de l'utilisateur pour GHM008 et GHT196, div. 	1
8	667301	Trépied télescopique GST120-9 à fermeture automatique, accessoires inclus, sans étui.	1
9	1427	Application Measure & Stakeout de Leica Captivate pour TS et MS ayant la configuration suivante : <ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 827646 (Quantité : 1) Application Measure & Stakeout de Leica Captivate pour TS et MS. 	1

N° d'article	N° de pièce	Description	QTÉ
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 827648 (Quantité : 1) Application Measure and Stake to Line de Leica Captivate pour TS et MS. Sous-pièce n° 827651 (Quantité : 1) Application DTM Stakeout de Leica Captivate pour TS et MS. Sous-pièce n° 827653 (Quantité : 1) Application Road de Leica Captivate pour TS et MS. Sous-pièce n° 6009519 (Quantité : 1) Service à la clientèle (CCP) bleu de 3 ans (TS16). 	
10	813810	Second clavier GTS36 pour TS16.	1
11	Install	Installation pour GTS36	1

5. Contraintes

- a. Les produits livrables doivent être compatibles quant à la forme, l'ajustage, la fonction et la qualité aux produits de Leica Geosystems indiqués à l'annexe A. Si un ou plusieurs articles proposés sont des produits équivalents, les fournisseurs DOIVENT fournir les renseignements ci-dessous conformément à l'item B3000T des CCUA.
- b. Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction et la qualité sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire :
 - (1) indique la marque, le modèle et/ou le numéro de pièce du produit de remplacement;
 - (2) déclare que le produit de remplacement est entièrement interchangeable avec l'article indiqué;
 - (3) fournit les caractéristiques complètes et les imprimés descriptifs pour chaque produit de remplacement;
 - (4) présente une déclaration de conformité comprenant des caractéristiques techniques qui montrent que le produit de remplacement répond à tous les critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions, et;

-
- (5) indique clairement les parties des caractéristiques et des imprimés descriptifs qui confirment que le produit de remplacement est conforme aux critères de rendement obligatoires.
- c. Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction et de la qualité ne seront pas pris en considération si :
- (1) la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement;
 - (2) le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas, ou;
 - (3) le produit de remplacement n'est pas en tout point compatible avec le matériel et le logiciel actuellement en service.
- d. Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de démontrer, à leurs propres frais, que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions.
- e. Le fournisseur doit fournir les manuels de l'utilisateur.
- f. La livraison doit avoir lieu d'ici le 31 mars 2021 au :

École du génie militaire des Forces canadiennes (EGMFC)

Édifice Mitchell, J-10, porte 11

894, avenue Champlain

Oromocto (Nouveau-Brunswick) E2V 4J5

ANNEXE « B » BASE DE PAIEMENTS

Nota : Les soumissionnaires doivent remplir le tableau de prix ci-dessous. Une soumission incomplète (sur le plan financier ou technique) sera jugée non recevable et ne fera pas l'objet d'une évaluation subséquente.

Les prix doivent être en dollars canadiens (CAD), taxes en sus et comprendre la livraison et tous les frais applicables à la destination finale :

École du génie militaire des Forces canadiennes (EGMFC)
Édifce Mitchell, J-10, porte 11
894, avenue Champlain
Oromocto (Nouveau-Brunswick) E2V 4J5

TOUS LES ARTICLES OBLIGATOIRES DEMANDÉS ET ÉNUMÉRÉS CI-DESSOUS DOIVENT ÊTRE FOURNIS CONFORMÉMENT À L'ANNEXE A.

LE CANADA ACCEPTERA DES PRODUITS ÉQUIVALENTS POUR TOUS LES ARTICLES CONFORMES À L'ANNEXE A, BESOINS, 5.A.

N° d'article	Description	QTÉ	Prix unitaire (\$)	Prix calculé (\$)
1	Numéro de pièce 1425 incluant les sous-pièces décrites à l'annexe A, Énoncé des besoins	1		
2	Numéro de pièce 1420 incluant les sous-pièces décrites à l'annexe A, Énoncé des besoins	1		
3	Numéro de pièce 793973 comme le décrit l'annexe A, Énoncé des besoins	6		
4	Numéro de pièce 1432 incluant les sous-pièces décrites à l'annexe A, Énoncé des besoins	1		
5	Numéro de pièce 777508 comme le décrit l'annexe A, Énoncé des besoins	1		
6	Numéro de pièce 1022 incluant les sous-pièces décrites à l'annexe A, Énoncé des besoins	1		
7	Numéro de pièce 1165 incluant les sous-pièces décrites à l'annexe A, Énoncé des besoins	1		

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W2037-210055/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W2037-210055/A

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MCT-0-43086

Id de l'acheteur - Buyer ID
mct042
N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

N° d'article	Description	QTÉ	Prix unitaire (\$)	Prix calculé (\$)
8	Numéro de pièce 667301 comme le décrit l'annexe A, Énoncé des besoins	1		
9	Numéro de pièce 1427 incluant les sous-pièces décrites à l'annexe A, Énoncé des besoins	1		
10	Numéro de pièce 813810	1		
11	Installation pour GTS36	1		
12	Livraison de tous les articles indiqués à l'annexe A, Énoncé des besoins	1		
			Prix calculé total (CAD, taxes en sus)	

ANNEXE « C » CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES

Nota : Les soumissionnaires doivent fournir des articles de levé et de tracé de LEICA ou des produits équivalents conformément à l'item B3000T (2006-06-16) des CUA. Lorsque des produits équivalents sont offerts, ils doivent démontrer clairement que les produits suggérés sont entièrement interchangeables avec les articles demandés quant à la forme, l'ajustage et la fonction.

TOUS LES ARTICLES OBLIGATOIRES ÉNUMÉRÉS CI-DESSOUS DOIVENT ÊTRE FOURNIS CONFORMÉMENT À L'ANNEXE A, PARAGRAPHE 5.A.

** LORSQUE DES PRODUITS ÉQUIVALENTS SONT PROPOSÉS, LE SOUMISSIONNAIRE DOIT INDIQUER LE NUMÉRO DE RENVOI À LA PAGE DES SPÉCIFICATIONS FOURNIES QUI CONFIRMENT L'ÉQUIVALENCE DU PRODUIT PROPOSÉ.

N° d'article	N° de pièce	Description	Produit Leica offert Oui ou non	Marque équivalente proposée**
1	1425	Station totale TS16 P 3 R500 avec recherche rapide (PS) Incluant les sous-pièces et les quantités indiquées ci-dessous.		
		<ul style="list-style-type: none">Sous-pièce n° 822453 Station totale TS16 P 3 R500 (1,0 mgr) avec recherche rapide, reconnaissance automatique des cibles, télémètre électronique (EDM) R500 sans réflecteur, guide lumineux électronique (EGL), réseau local sans fil (WLAN), Bluetooth, interface RS 232, interface pour poignée radio, interface pour clé USD et carte SD, mémoire flash eMMC de 2 Go, mémoire SDRAM de 1 Go, plomb laser, 1 clavier avec écran tactile couleur WVGA de 5 po, guide rapide et étui.		
		<ul style="list-style-type: none">Sous-pièce n° 813810 Second clavier GTS36 avec écran tactile couleur WVGA de 5 po complet, pour instruments de la TS16, pour lunette en position 2, équipé.		

N° d'article	N° de pièce	Description	Produit Leica offert Oui ou non	Marque équivalente proposée**
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 819205 1 guide rapide multilingue pour TS16 de Leica. 		
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 667301 Trépied télescopique GST120-9 à fermeture automatique, accessoires inclus, sans étui. 		
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 777508 Embase à vis calantes GDF321 sans plomb optique, professionnelle série 5000, vert pâle. 		
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 766359 Canne en fibre de carbone GLS31 pour prisme à niveau à bulle sphérique et verrou pivotant. Boutons-pression à 2,00 m pour les antennes GPS (GNSS) munies d'un adaptateur GAD31 ou d'un prisme GRZ122. 		
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 6010179 Ruban de mesure de hauteur GHM007 et écarteur GHT196. 		
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 793973 Batterie au lithium-ion rechargeable GEB222 de 7,4 V, 6 Ah. 		

N° d'article	N° de pièce	Description	Produit Leica offert Oui ou non	Marque équivalente proposée**
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 1432 Alimentation ayant la configuration suivante : 		
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 799187 Chargeur professionnel Pro 5000 GKL341 permettant de charger jusqu'à 4 batteries au lithium-ion GEB211, GEB212, GEB221, GEB222, GEB241, GEB242, GEB331 et GEB361, adaptateur c.a. inclus. 		
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 731440 Câble d'alimentation c.a. É.-U. du chargeur pour Rugby/Javelin. 		
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 827646 Clé de licence pour application Measure & Stakeout de Leica Captivate pour station totale (TS) et multistation (MS) permettant les applications de levé et de jalonnage à utiliser avec une station totale dotée du logiciel Leica Captivate. 		
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 827648 Clé de licence pour application Measure and Stake to Line de Leica Captivate pour TS et MS permettant le jalonnage et la mesure de points par rapport à une ligne, un arc de cercle ou une polyligne. 		
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 827651 Clé de licence pour application DTM Stakeout de Leica Captivate pour TS et MS permettant de jalonner un modèle numérique de terrain (MNT). 		

N° d'article	N° de pièce	Description	Produit Leica offert Oui ou non	Marque équivalente proposée**
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 827653 Clé de licence pour application Road de Leica Captivate pour TS et MS permettant de jalonner et de mesurer des points par rapport à un tracé routier ou un autre tracé complexe. 		
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 1420 Contrôleur Captivate CS20 ayant la configuration suivante : 		
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 876479 Contrôleur de terrain LTE CS20, É.-U./CA. Contrôleur de terrain renforcé à écran tactile WVGA de 5 po, mémoire flash eMMC de 4 Go, mémoire SDRAM de 2 Go, fente pour carte SD, caméra 5 Mpx et flash à DEL, incluant module Bluetooth/WLAN interne, module 4G GSM/UMTS/LTE, module de communication interne avec TS, clavier QWERTY, stylet. 		
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 896293 1 guide rapide multilingue pour capteur de série GS pour CS20 de Leica. 		
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 799190 Batterie au lithium-ion rechargeable GEB331 de 11,1 V, 2,8 Ah. 		
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 767856 Carte mémoire SD de 1 Go MSD1000. 		

N° d'article	N° de pièce	Description	Produit Leica offert Oui ou non	Marque équivalente proposée**
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 767880 Pince de support sur canne GHT63 pour contrôleur de terrain CS10 et CS15 à utiliser avec une canne GLS13, GLS30 ou GLS31. 		
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 807157 Support GHT66 pour fixer un CS20 à une canne avec une pince GHT63. GHT63 non incluse. 		
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 818467 Poignée radio à module Bluetooth et antenne radio longue portée intégrés. Utilisation comme modem radio pour les instruments Leica Viva TPS et Leica Nova. Établissement de communications avec le contrôleur de terrain CS15 ou le modem radio externe TCPS29/30 (gamme de fréquences de 2 402-2 480 MHz, conforme à EN 300 328 V.1.8.1). 		
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 827698 Application Measure and Stakeout de Leica Captivate pour CS20. Clé de licence permettant les applications de levé et jalonnage à utiliser sur un contrôleur de terrain CS20 branché à une station totale ou à un capteur GNSS. 		
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 827699 Application Measure and Stake to Line de Leica Captivate pour CS20. Clé de licence permettant le jalonnage et la mesure de points par rapport à une ligne, un arc de cercle ou une polyligne. 		

N° d'article	N° de pièce	Description	Produit Leica offert Oui ou non	Marque équivalente proposée**
		<ul style="list-style-type: none"> • Sous-pièce n° 827704. Application Road de Leica Captivate pour CS20. Clé de licence permettant le jalonnage et la mesure de points par rapport à un tracé routier ou un autre tracé complexe. • Sous-pièce n° 827702 Application DTM Stakeout de Leica Captivate pour CS20. Clé de licence permettant de jalonner un modèle numérique de terrain (MNT). Sous-pièce n° 6009527 • Service à la clientèle (CCP) bleu de 3 ans pour Viva TPS (TS16 et CS20), incluant : <ul style="list-style-type: none"> • maintenance du matériel pendant 3 ans; • maintenance du logiciel pendant 3 ans; • soutien à la clientèle pendant 3 ans. 		
2	1420	Contrôleur de terrain LTE CS20 (É.-U., CA) ayant la configuration suivante :		
		<ul style="list-style-type: none"> • Sous-pièce n° 876479 Contrôleur de terrain LTE CS20 (É.-U., CA). Contrôleur de terrain renforcé à écran tactile WVGA de 5 po, mémoire flash eMMC de 4 Go, mémoire SDRAM de 2 Go, fente pour carte SD, caméra 5 Mpx et flash à DEL, incluant module Bluetooth/WLAN interne, module 4G GSM/UMTS/LTE, module de communication interne avec TS, clavier QWERTY, stylet. 		

N° d'article	N° de pièce	Description	Produit Leica offert Oui ou non	Marque équivalente proposée**
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 896293 1 guide rapide multilingue pour capteur de série GS pour CS20 de Leica. 		
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 799190 Batterie au lithium-ion rechargeable GEB331 de 11,1 V, 2,8 Ah. 		
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 767856 Carte mémoire SD de 1 Go MSD1000. 		
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 766359 Canne en fibre de carbone GLS31 pour prisme à niveau à bulle sphérique et verrou pivotant. Boutons-pression à 2,00 m pour les antennes GPS (GNSS) munies d'un adaptateur GAD31 ou d'un prisme GRZ122. 		
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 767880 Pince de support sur canne GHT63 pour contrôleur de terrain CS10 et CS15 à utiliser avec une canne GLS13, GLS30 ou GLS31. 		
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce no 807157 Support GHT66 pour fixer un CS20 à une canne avec une pince GHT63. GHT63 non incluse. 		

N° d'article	N° de pièce	Description	Produit Leica offert Oui ou non	Marque équivalente proposée**
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 818467 Poignée radio à module Bluetooth et antenne radio longue portée intégrés. Utilisation comme modem radio pour les instruments Leica Viva TPS et Leica Nova. Établissement de communications avec le contrôleur de terrain CS15 ou le modem radio externe TCPS29/30 (gamme de fréquences de 2 402-2 480 MHz, conforme à EN 300 328 V.1.8.1). 		
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 827698 Application Measure & Stakeout de Leica Captivate pour CS20. Clé de licence permettant les applications de levé et de jalonnage à utiliser avec un contrôleur de terrain CS20 branché à une station totale ou à un capteur GNSS. 		
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 827699 Application Measure and Stake to Line de Leica Captivate pour CS20. Clé de licence permettant le jalonnage et la mesure de points par rapport à une ligne, un arc de cercle ou une polyligne. 		
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 827704 Application Road de Leica Captivate pour CS20. Clé de licence permettant le jalonnage et la mesure de points par rapport à un tracé routier ou un autre tracé complexe. 		

N° d'article	N° de pièce	Description	Produit Leica offert Oui ou non	Marque équivalente proposée**
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 827702 Application DTM Stakeout de Leica Captivate pour CS20. Clé de licence permettant de jalonner un MNT. 		
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 6009634 Service à la clientèle (CCP) bleu de 3 ans pour CS20, incluant : maintenance du matériel pendant 3 ans; maintenance du logiciel pendant 3 ans; soutien à la clientèle pendant 3 ans. 		
3	793973	Batterie au lithium-ion rechargeable GEB222 de 7,4 V, 6 Ah.		
4	1432	Chargeur professionnel 5000 GKL341 ayant la configuration suivante :		
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 799187 Chargeur professionnel Pro 5000 GKL341 permettant de charger jusqu'à 4 batteries au lithium-ion GEB211, GEB212, GEB221, GEB222, GEB241, GEB242, GEB331 et GEB361, adaptateur c.a. inclus. 		
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 731440 Câble d'alimentation c.a. É.-U. du chargeur pour Rugby/Javelin. 		
5	777508	Embase à vis calantes GDF321 sans plomb optique, professionnelle série 5000, vert pâle.		
6	1022	Ruban de mesure de hauteur ayant la configuration suivante :		
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 667718 Ruban de mesure de hauteur GHM007. 		

N° d'article	N° de pièce	Description	Produit Leica offert Oui ou non	Marque équivalente proposée**
		<ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce no 724788 Manuel de l'utilisateur multilingue pour GHM007 et GHT196 		
7	1165	<p>Écarteur GHT196 pour ruban de mesure de hauteur ayant la configuration suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 722045 Écarteur GHT196 pour ruban de mesure de hauteur. Sous-pièce no 777183 Manuel de l'utilisateur pour GHM008 et GHT196, div. 		
8	667301	Trépied télescopique GST120-9 à fermeture automatique, accessoires inclus, sans étui.		
9	1427	<p>Application Measure & Stakeout de Leica Captivate pour TS et MS ayant la configuration suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> Sous-pièce n° 827646 Application Measure & Stakeout de Leica Captivate pour TS et MS. Sous-pièce n° 827648 Application Measure and Stake to Line de Leica Captivate pour TS et MS. Sous-pièce n° 827651 Application DTM Stakeout de Leica Captivate pour TS et MS. Sous-pièce n° 827653 Application Road de Leica Captivate pour TS et MS. 		

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W2037-210055/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W2037-210055/A

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MCT-0-43086

Id de l'acheteur - Buyer ID
mct042
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

N° d'article	N° de pièce	Description	Produit Leica offert Oui ou non	Marque équivalente proposée**
		<ul style="list-style-type: none">Sous-pièce n° 6009519 Service à la clientèle (CCP) bleu de 3 ans (TS16).		
10	813810	Second clavier GTS36 pour TS16.		

** LORSQUE DES PRODUITS ÉQUIVALENTS SONT PROPOSÉS, LE SOUMISSIONNAIRE DOIT INDIQUER LE NUMÉRO DE RENVOI À LA PAGE DES SPÉCIFICATIONS FOURNIES QUI CONFIRMENT L'ÉQUIVALENCE DU PRODUIT PROPOSÉ.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W2037-210055/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W2037-210055/A

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MCT-0-43086

Id de l'acheteur - Buyer ID
mct042
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « D » INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le soumissionnaire accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Carte d'achat VISA ;
- Carte d'achat MasterCard ;
- Dépôt direct (national et international) ;
- Échange de données informatisées (EDI) ;
- Virement télégraphique (international seulement) ;
- Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W2037-210055/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W2037-210055/A

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MCT-0-43086

Id de l'acheteur - Buyer ID
mct042
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « E » LISTE COMPLÈTE DES NOMS DE TOUS LES INDIVIDUS QUI SONT ACTUELLEMENT SOIT ADMINISTRATEURS ET/OU PROPRIÉTAIRES DE L'ENTREPRISE DU SOUMISSIONNAIRE

Dénomination sociale du fournisseur: _____

Adresse du fournisseur: _____

Numéro d'entreprise – approvisionnement (NEA): _____

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES : INSCRIRE LES NOMS ET PRÉNOMS DES ADMINISTRATEURS ET/OU PROPRIÉTAIRES DE L'ENTREPRISE

NOM	TITRE DE POSTE

Ajoutez des noms supplémentaires sur une feuille séparée si nécessaire.